



COMPTE RENDU CHS-CT du 1^{er} AVRIL 2014

1/ NOTE D'ORIENTATION MINISTERIELLE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL POUR 2014 :

Ce point a permis de répéter la charge de travail excessive des secrétaires animateurs des CHS départementaux, source de risques psycho-sociaux et arrêts de travail. Pour alléger le travail du secrétaire-animateur de notre CHS-CT, la représentation syndicale a adopté une résolution demandant que les procès verbaux des réunions soient rédigés à tour de rôle par les représentants des Directions (INSEE, douanes, DIRCOFI; Commissariat aux ventes, DRFIP).

La parité administrative a refusé et préconisé des procès-verbaux allégés.

FO a rappelé sa demande d'octroi de moyens supplémentaires, donc adaptés aux charges du CHS-CT, en médecins, secrétaire animateur et Inspecteurs Santé Sécurité au Travail.

La note d'orientation présente un modèle de "fiche d'impact" à utiliser en amont des réorganisations. FO a demandé qu'une attention soit portée par exemple lors du prochain déménagement de la paierie départementale à l'adaptation et l'accessibilité des nouveaux bureaux à tous les agents, dont ceux à mobilité réduite.

Enfin, la note d'orientation préconise de privilégier le recours aux marchés nationaux ou régionaux interministériels pour les achats des CHS-CT. FO a exprimé des réserves sur ce point : nous craignons un délai plus long et une moins bonne maîtrise du suivi des actions du CHS-CT local.

2/ SUIVI DECISIONS CHS-CT :

L'administration a informé que les formations des agents des douanes sont programmées prochainement.

Par contre, elle n'a pas répondu à la demande formulée par FO de programmation de groupe de travail sur les conditions de réintégration de agents après arrêt maladie de longue durée.

FO s'est abstenu sur un projet de délibération soumis par CGT et Solidaires demandant le report du transfert du SPF de Vitré à Rennes : nous sommes opposés au projet et l'avons redit.

S'agissant de l'applicatif RIALTO dont l'ergonomie est dénoncée par nombre d'agents, l'étude ergonomique pourrait aboutir à une simplification de l'outil. A suivre.

3/ DEPARTEMENTALISATION PROCEDURES COLLECTIVES AU PRS :

Ce projet s'inscrit comme le transfert du du SPF dans le cadre de la démarche stratégique (dont FO demande l'arrêt) qui vise à regrouper les missions dans des pôles départementaux, voire régionaux ou nationaux.

La fiche de présentation du projet est floue, sur l'évaluation des charges, l'évolution de l'applicatif MEDOC par exemple . Elle cible les deux emplois transférés des SIE vers le pôle en 2014, pas ceux transférés en 2015. La question des besoins et délais de formation des collègues affectés au 1^{er} septembre 2014 à la mission transférée inquiète. Là encore, une réorganisation se fait donc sans garantie de moyens matériels et en agents suffisants.

Ceci est source de risques psycho-sociaux et explique l'opposition de FO au projet. Nous redemanderons au CTL du 15 avril le maintien de la mission de suivi des procédures collectives dans les sites de proximité (avec les moyens nécessaires) et défendrons les intérêts des agents et usagers.

4/ DUERP et PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION (PAP) :

Une partie importante de la réunion a porté sur les documents présentés par les administrations douanes, Dircofi, commissariat aux ventes et DRFiP, pour avis avant vote dans les CTL respectifs des administrations.

FO a soulevé le problème des lenteurs récurrentes des applicatifs de la DRFiP, source de stress signalé dans les DUERP. L'administration répond que le réseau n'est pas en cause, que le remplacement des postes de travail va solutionner le problème ... à suivre !!

Certains risques listés dans les DUERP ne sont pas recensés dans le PAP, par exemple le port de casques sans fil sur les plate forme téléphoniques. Nous redemanderons les avis des médecins de prévention et Inspectrice Santé Sécurité au Travail sur le sujet.

Sur les 400 pages du DUERP, 44 éléments sont repris dans le PAP, dont un seul classé en risque "A" : l'escalier de la trésorerie de Cancale. A la question de FO, la Direction a précisé avoir sollicité la collectivité propriétaire des locaux et que le problème sera solutionné en 2014, selon un calendrier pas précisé pour le moment.

5/ ACCIDENTS, REGISTRES, EXERCICES D'EVACUATION:

Les comptes rendus d'exercices d'évacuation présentés font apparaître un besoin en formation des agents, tant à la DIRCOFI de RENNES qu'au commissariat aux ventes et au Centre des Finances publiques de Saint Malo.

Sur demande de FO, la Direction s'est engagée à faire un point sur le sujet des besoins en formation sur chaque site.

Nous vous rappelons la procédure pour vous inscrire à ces formations comme aux autres formations CHS : l'imprimé prévu à cet effet est disponible via ullysse 35 – les agents – conditions de vie au travail .

Pour participer à améliorer les outils liés à hygiène santé sécurité, vous pouvez aussi faire connaître à vos représentants FO votre appréciation et vos attentes.

6/ BUDGET, ACTIONS :

Une étude est en cours, pour amélioration de l'ambiance lumineuse de la trésorerie Ile et Vialine amendes

Le CHS-CT va financer l'analyse des poussières émises par les machines du CER en cours, en vue d'achat éventuel de machine aspirante.

L'étude ergonomique au CGSR va débiter (comité pilotage de mise en route : 4 avril).

QUESTIONS DIVERSES :

A la demande de FO, nous avons appris que les consultations de médecine du travail au CFP de Saint Malo reprennent , suite à isolation phonique de la salle affectée à ces consultations réclamée et obtenue par le médecin avec appui des organisations syndicales.

FO a informé de la satisfaction des agents de la trésorerie de Saint Méen le Gd enfin relogés dans des locaux. Nous suivrons leur soucis : le stock de papier A4 et les archives encombrant leur espace bureau, faute d'armoires de rangement en nombre suffisant. Nous ne voulons pas que la situation conduise à devoir entasser les documents sur les armoires

ADAPTATIONS DE POSTES AU CER :

La direction a relevé “des demandes d'adaptations de postes en trop grand nombre au CER”. Le médecin en recense deux temporaires et deux plus longues.

FO a observé que ni les agents ni les syndicats n'avaient été demandeurs de la création de cette structure industrielle. La Direction Générale doit adapter les postes de travail et l'organisation des plannings de travail pour résoudre les problèmes liés notamment au rythme de travail soutenu à certaines périodes.

CALENDRIER PROCHAINES REUNIONS :

- Groupe de travail handicap : 29 avril
- Groupe de travail enquêtes : 25 avril
- Préparation CHS-CT : 13 juin
- CHS-CT : 24 juin

Rennes, le 4 avril 2014

Vos représentantes FO en CHS-CT : Dominique BRIAND (TPM ST MALO)
Catherine LE GUENNEC (CGSR)



BULLETIN d'ADHESION NOM : . Prénom : . .

Grade : Indice . . Quotité de travail :

Affectation : .

Déclare vouloir adhérer au Syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques,
section d'Ille et Vilaine . (fo.drfip35@finances.gouv.fr)

Fait à